



SIVU RURAL'OISE
SIVU RURAL'OISE
ANNEE SCOLAIRE 2026-2027
FICHE DE LIAISON

1. ENFANT

Nom:Prénom :.....

Garçon

Fille

Date de naissance :

Poids : Taille :

2. VACCINATION

Joindre **obligatoirement** la photocopie du carnet de santé de l'enfant concernant les vaccins suivants : ➤ **Vaccination DT POLIO**

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires joindre un certificat médical de contre-indication.

3. RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? OUI NON

Si oui, joindre **obligatoirement** l'ordonnance et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBEOLE		VARICELLE		ANGINE		SCARLATINE		OREILLONS	
OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

COQUELUCHE		OTITE		ROUGEOLE		RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU	
OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

** Cochez les cases correspondantes.*

Autre(s) maladie(s):

L'ENFANT A-T-IL LES ALLERGIES SUIVANTES ?

Asthme : OUI NON

Alimentaires : OUI NON

Médicamenteuses : OUI NON

Autres:

Précisez-la ou les cause(s) de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication, le signaler) :

.....
.....

Votre enfant a-t-il un P.A.I : OUI NON

Cette fiche sanitaire est valable dans tous les A.C.M du SIVU « RURAL'OISE », jusqu'en CM2. Cependant, à chaque nouvelle inscription, il vous sera demandé une mise à jour des informations.

***Pour toute activité sportive dite « à risque », un certificat médical de non-contre-indication à sa pratique est obligatoire.**